

## Situation de l'hébergement d'urgence dans le 92

### Communiqué des Députés des Hauts-de-Seine

**Nous, Députés des Hauts-de-Seine**, sommes interpellés par de nombreux élus, associations et citoyens de notre département sur la fin de la prise en charge de l'hébergement d'urgence de plusieurs familles, certaines avec des enfants en bas âge.

**Pleinement mobilisés**, nous avons immédiatement pris contact avec la Préfecture des Hauts-de-Seine, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) d'Île-de-France ainsi que les Ministères compétents (Cohésion des Territoires, Solidarités & Santé, Intérieur) afin de comprendre les motifs ayant conduit à une telle situation, dans un contexte d'augmentation très forte et continue de nuitées hôtelières pour l'accueil en urgence.

En effet, pour répondre à l'accroissement important de la demande, le nombre de chambre d'hôtels captées n'a cessé d'augmenter, : en 2015, 2 800 personnes étaient hébergées à l'hôtel, elles étaient 4 400 en janvier 2018, soit une augmentation de 57 %. Si le principe de mise à l'abri n'est pas remis en cause, le dispositif de captation et de financements des nuitées hôtelières arrive aujourd'hui à saturation.

À l'issue de nos échanges, il nous a été indiqué que 100 familles sont, à ce jour, concernées par ce non renouvellement de la prise en charge en hébergement d'urgence. Il nous a été assuré qu'une appréciation des situations au cas par cas serait effectuée, dans le respect de la dignité humaine et des obligations de l'État à offrir un hébergement aux personnes les plus vulnérables.

La Préfecture des Hauts-de-Seine s'est également engagée à surseoir sa décision au 25 juin concernant les familles dont les enfants sont scolarisés. Par ailleurs, seront privilégiés les ménages les plus vulnérables notamment les femmes enceintes ou avec de jeunes enfants, les personnes handicapées, les familles avec enfants de moins de 3 ans ainsi que les personnes malades.

**Nous restons tous, individuellement et collectivement, pleinement mobilisés afin qu'un accueil décent puisse être offert à toutes celles et ceux qui sont dans le besoin et qu'un dispositif d'hébergement adapté soit proposé à ces familles.**



Gabriel ATTAL



Céline CALVEZ



Frédérique DUMAS



Isabelle FLORENNES



Christine HENNION



Laurianne ROSSI



Adrien TAQUET